



Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D

AZUR

Unité départementale - HAUTES-ALPES

Téléphone : 0413558611

Courriel: ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Laurence VOUTIER Référence : Alerte n°9242 Date d'émission: 08/02/2024 Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ADDUCTION D'EAU POTABLE

Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune: ETOILE-SAINT-CYRICE

Localisation : FERME CHACOGNE - robinet cuisine Mr Gras

Point de surveillance : 0050000004501

Installation: CHACOGNE ET BEAUJEU (UDI 005003921)

Date et heure de prélèvement : 05/02/2024

Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine. En application de l'article L. 1321-4 du code de la santé publique, je vous demande d'engager toutes les mesures nécessaires à la recherche de la cause de la pollution (visite des captages et des alentours, des réservoirs, recherche de fuite,....) et de prendre les mesures correctives afin d'y remédier (nettoyage des ouvrages,....).

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité à une limite de qualité

Paramètre Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	1	n/(100mL)		0.000000

POUR INFORMATION:

DESTINATAIRES DE L'ALERTE :